

Une AMAP, comment ça marche ?

Les **amapiens** s'engagent, sur une durée déterminée, à acheter régulièrement des produits proposés.

Les **producteurs**, eux, s'engagent à fournir la commande bien sûr, mais aussi à être transparents sur leurs pratiques, répondre aux questions et être ouverts à la discussion avec les amapiens.

Et chaque semaine, sur un lieu donné, les producteurs amènent leurs produits et les amapiens viennent remplir leur panier.

A tour de rôle, les amapiens s'occupent d'organiser le **temps de distribution** et un **collectif** gère l'association dans son ensemble.

Mais pourquoi ?

D'abord pour avoir des **produits frais, locaux et respectueux de l'environnement** dans nos assiettes.

Mais aussi pour **soutenir une agriculture de proximité**, à taille humaine.

Et enfin, pour la **rencontre** entre amapiens et producteurs. Chaque distribution est un moment convivial d'échanges et d'éducation citoyenne, et les **visites de ferme** sont toujours passionnantes !

Et alors, on en est où à Saint-Amant-Tallende ?

Nous sommes quelques personnes à souhaiter voir ce projet éclore **ce printemps**.

Nous avons démarré la réflexion (producteurs, lieu de distribution, modalités...).

Mais pour avancer aujourd'hui, il nous faut connaître le nombre d'amapiens pour démarrer et surtout leurs envies sur ce projet, chacun pouvant s'engager à sa manière et selon ses possibilités.

2 réunions d'information sont organisées, venez vous renseigner !

Salle Chabanne, rez-de-chaussée de la mairie,

mercredi 31 janvier 2018 à 20h30 et lundi 5 février 2018 à 18h30

Nous espérons vous voir nombreux !

Cédric, Jeanne, Alex, Benoît, Nathalie, Claire, Hélyette, Dominique, Valérie, Laure...
Si besoin de nous contacter : amap.saint-amant@protonmail.com